

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU la Loi N°90 – 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N°94 – 029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la Loi N°2002 – 17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- VU la loi N°87 – 019 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- VU le Décret N°2009 – 260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2009 – 051 du 02 Mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N°2005 – 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON – GUEZO en qualité de Vice – Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88 – 337 du 29 Août 1988 et 99 – 243 du 14 Mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Compte Rendu Intégral avec conclusions issues des travaux de la Session Ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 23 avril au 04 Juin 2010.

DECRETE

Article 1^{er} : sont nommés à titre Normal et Militaire dans l'Ordre du Mérite Social au grade de Chevalier pour prendre rang à compter de la date de leur réception, les personnels militaires des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

1. Cabinet Militaires de la Présidence de la République

- Adjudant Chef SINA-BIO Worou Goura
- Adjudant ADJOVI Coffi Félix Jacob
- Adjudant KOYO AMASSE Olivier
- Adjudant KPEDONOU OUSSOU Laly Gilbert
- Sergent Chef ANANI Coovi Mensan
- Maréchal des Logis Chef ELET DOSSOU Emmanuel Koffi
- Sergent Chef N'TCHA Koufonta Séraphine
- Sergent Chef SINANWONNON O. Assouma
- Sergent NAHOU IBRAHIMA Foudou
- Sergent YAROU Magloire
- Sergent ADANDE A. Péguire
- Sergent AGBAMOU Modeste
- Sergent BAPIETI Victor
- Caporal ADAMOU SABI WOGNERO Abdou
- Caporal GBEHOU Géofroy
- SDI HEGBE Mahougnon Moïse

2. Forces Terrestres

- Adjudant ALLOKPON Pierre
- Sergent Chef ADJADJI Oumè Emeline Pierrette
- Sergent Chef DOGO Iropa Patient Gervais
- Sergent Chef NOUKPO Satognon
- Sergent MAMA Zourkanel
- Caporal Chef FON'ITIE Habib N'Daya
- Caporal Chef HELOU Comlan Sèth-Jacques
- Caporal HOUNDETON Jean

3. Forces Navales

Second Maître SAHAGUI Yatopa Mariano

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 11 juin 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.



Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de
l'Ordre National du Bénin



Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR4 – AN4 – CC2 – CS2 – HCJ2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES30 – GCONB20
– SGG4 – DEPARTEMENTS 12 – DPE – DCC – INSAE3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN –
ONIP 3 – UNB – FASJEP – ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 25.